

Dossier : L'humidité dans le logement

PUBLICATIONS

Financer votre projet



Aides financières 2015

Pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants

(réf 8394)

L'habitat



Construire sa maison avec la RT2012

Maîtriser [...] la réglementation thermique pour mener à bien un projet de construction

(réf 7363)



Réussir une rénovation performante

Pour un logement plus économe en énergie et plus confortable

(réf 7934)



Un air sain chez soi

Des solutions et des pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur

(réf 7360)



Bien choisir son éclairage

Meilleur pour l'environnement, moins coûteux pour vous et efficace partout

(réf 7356)

ACTUALITÉS

Eco Prêt à taux zéro : engagement des entreprises

Depuis le début de l'année 2015, les entreprises deviennent responsables des critères techniques des travaux qui vont être engagés dans le cadre d'un Eco Prêt à taux zéro.

Cette modification n'apporte pas de grand changement à l'éco prêt à taux zéro mais devrait faciliter son obtention auprès des banques. Jusqu'ici, elles étaient chargées de vérifier les critères techniques des devis. Désormais ce sont les artisans.

Les démarches restent les mêmes que les années précédentes : une fois le choix des travaux défini, vous devez vous adresser à un établissement bancaire muni d'un *formulaire type - devis* rempli par les entreprises retenues.

Pour trouver les formulaires : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19905.xhtml> ou contacter votre EIE

Certificats d'Économies d'Énergie et RGE au 1^{er} juillet 2015

A partir du 1^{er} juillet 2015, l'éco-conditionnalité s'appliquera aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Leur obtention dans le cadre de travaux d'économies d'énergie ne sera possible que si ces travaux sont réalisés par des entreprises ayant la mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

De ce fait, les aides de l'Agence National de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour les revenus modestes et très modestes seront aussi éco conditionnées.

Pour trouver une entreprise RGE : www.renovation-info-service.gouv.fr



Étiquettes énergétiques pour les systèmes de chauffage

À partir de septembre 2015, la Directive Étiquetage contraindra les constructeurs à indiquer une consommation annuelle et une performance saisonnière sur les chaudières d'une puissance inférieure à 70 kW. Comme pour l'électroménager, une lettre, comprise entre A+ et F, synthétisera ces caractéristiques complexes. Grâce à cette classification, vous pourrez plus facilement faire votre choix.

L'humidité dans le logement

La rénovation énergétique, les habitudes de vie de chacun ou encore le traitement de l'étanchéité peuvent avoir de lourdes conséquences sur le logement et/ou la santé. L'apparition de la moisissures ou de traces noires sont des phénomènes qu'il ne faut pas prendre à la légère : il faut en trouver la/les source (s) et la/les traiter pour éviter qu'ils ne persistent ou ne s'aggravent.

Nous allons aborder les enjeux de la présence d'humidité dans votre logement, lister quelques sources et solutions de manière non exhaustive. Si vous souhaitez aller plus loin, nous vous encourageons vivement à traiter ce problème avec le soutien d'un professionnel.

D'après une campagne nationale « Logements », 37% des logements étudiés étaient contaminés par l'humidité et 64% de ces contaminations étaient non visibles lors d'un simple examen visuel

Les enjeux

L'humidité dans un logement **peut nuire** :

- **à la qualité de l'air** : en favorisant la prolifération des moisissures, des acariens et autres indésirables
- **à la santé des occupants** : en pouvant provoquer des infections respiratoires, comme des bronchites chroniques, des allergies ou encore de l'asthme
- **à la qualité du bâti** : en dégradant les isolants, réduisant considérablement leur performance énergétique. Dans des cas plus graves, la résistance structurelle de votre logement peut elle aussi être dégradée

Pour mieux comprendre ce phénomène, voici l'évolution de la conductivité thermique (λ) en fonction de leur teneur en eau. Pour rappel, plus le λ est faible, plus l'isolant est performant.

Isolant	Conductivité thermique sèche (λ sec)	Conductivité thermique à saturation (λ humide)
Ouate de cellulose	0,04	0,583
Laine minérale	0,04	0,6
Fibre de bois	0,042	0,175
Polystyrène expansé	0,04	0,14

Source : Wufi Pro 4.2

Consultez un professionnel, un bureau d'études ou un architecte, pour analyser votre logement

Les sources

D'où peut venir l'humidité de mon logement?

Les sources d'humidité peuvent être multiples :

- **des sources extérieures au bâtiment** : des fissures sur la façade, des fuites au niveau de la toiture, des remontées capillaires par les fondations ou un mauvais drainage en pied de mur
- **des sources provenant du bâtiment en lui-même** : mauvaise ventilation du logement, taux d'humidité des matériaux
- **des sources liées aux usagers** : l'air ambiant se charge d'humidité généré par les lessives, la cuisine, les plantes trop nombreuses et les occupants eux-mêmes



Comment se manifeste l'excès d'humidité?

L'excès d'humidité va se traduire par l'apparition :

- de **taches noires** ou champignons au plafond de votre logement ou dans les angles de vos murs
- de **condensation** sur vos vitrages ou même murs
- de **flaques d'eau** se formant à certains endroits de votre logement
- d'**odeurs désagréables** dans certaines pièces
- des traces d'humidité sur les murs extérieurs et des **décollements d'enduits**

Mais il existe d'autres signes plus rares et difficilement repérables comme le salpêtre et la mûre qui sont des champignons qui vont se développer sur vos murs et sur les surfaces ligneuses (charpente, poutres...).



Source : forumconstruction.com—
Salpêtre.

Les erreurs à éviter

Voici des cas donnés à titre d'exemple, chaque cas est unique et nécessite l'avis d'un professionnel.

Δ Pour faire des économies d'énergie, nous avons coupé la ventilation mécanique contrôlée (VMC)

La VMC a un rôle très important, elle permet de renouveler l'air de votre logement pour assurer une bonne qualité de l'air intérieur et d'évacuer l'humidité en excès.

Si vous constatez des taches noires, moisissures, mauvaises odeurs c'est que l'humidité est en train de s'installer et de dégrader votre logement.

Δ Pour sécher mon logement humide, j'ai augmenté la température dans mon logement

Ce n'est pas une solution, au contraire, plus vous chaufferez votre logement plus l'air pourra contenir d'humidité. Ceci va donc entretenir le phénomène de condensation. Il faut plutôt trouver la cause de cette humidité et y remédier pour retrouver petit à petit un logement confortable.

Un air trop humide accentue la sensation de froid. Vous aurez naturellement tendance à augmenter votre chauffage



Δ Depuis que nous avons changé nos fenêtres et isolé nos combles, nous observons des traces noires sur les murs

Avant la réalisation des travaux, la ventilation devait être assurée par les défauts d'étanchéité des fenêtres et le manque d'isolation.

Grâce à l'isolation des parois vitrées et des combles, vous avez réduit les entrées d'air parasites, ce qui est positif mais vous déséquilibrez le renouvellement d'air de votre logement. La cause de ce problème est soit causé par un débit de ventilation trop faible ou l'absence de renouvellement d'air.



Δ Nous constatons depuis l'installation de la VMC que de l'eau ressort des bouches d'extraction

Il existe deux causes provoquant ce problème :

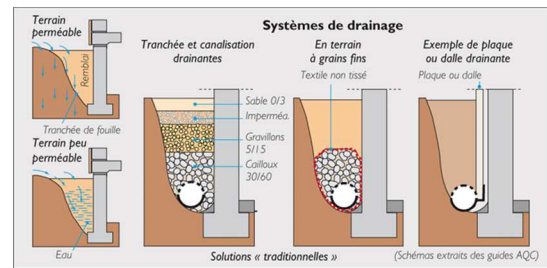
- premier cas : les gaines de la VMC ne sont pas isolées. L'air extrait à 19 ou 20°C par la VMC arrive dans les combles non chauffés créant un choc thermique. Ce choc thermique provoquera l'apparition de condensats dans les gaines
- second cas : la VMC n'a pas été installée dans les règles de l'art et les gaines forment des coudes favorisant ainsi l'apparition de condensats

Δ Suite à la suppression d'une haie le long d'un mur, nous constatons des remontées d'humidité en bas de ce mur et nous voulons donc isoler notre logement

Avant toute chose, il faut traiter ces remontées capillaires, ce phénomène est dû à la suppression de la haie. En effet, la haie consommait l'eau et permettait l'infiltration dans le sol. Désormais, l'eau s'accumule au pied du mur et au lieu de s'infiltrer elle remonte dans votre mur par capillarité.

Il faut absolument traiter ce point avant d'isoler, afin d'éviter les désordres structurels plus grave pour votre logement.

Une solution peut être d'installer un drainage le long du mur afin d'évacuer l'eau, et d'attendre le séchage complet du mur pour pouvoir l'isoler ou tout simplement de replanter une haie.



Des bons gestes

- Ventilez après les activités qui produisent beaucoup d'humidité (douche, cuisson,...) pour éviter la condensation de l'eau sur les murs
- Réparez les fuites, les infiltrations d'eau chroniques (toitures, tuyauterie, plomberie, joints, maçonnerie, menuiseries, ...) le plus rapidement possible
- Après un dégât des eaux, asséchez le plus rapidement possible
- Si des moisissures apparaissent, lavez immédiatement les surfaces contaminées avec de l'eau de Javel

Le zoom sur les EIE de Champagne-Ardenne

Le réseau des sept Espaces INFO=>ENERGIE s'appuie sur six structures locales au sein desquelles dix conseillers techniques informent gratuitement, concrètement et en toute objectivité le public sur :



- La maîtrise des consommations d'énergie (chauffage, eau chaude, isolation, ventilation)
- le recours aux énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie)
- la rénovation et la construction
- les aides financières nationales, régionales et départementales

En Champagne - Ardenne, le réseau est soutenu par la Région Champagne Ardenne et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) qui apportent aux structures porteuses d'un EIE une aide financière, technique et logistique.



C'est le printemps !! Profitez en pour :

- Nettoyer les bouches d'aération et vos vitrages (de l'eau claire et du vinaigre blanc suffisent !)
- Dépoussiérer la grille arrière de votre réfrigérateur / congélateur et vos radiateurs

93%

Des particuliers sont satisfaits de leur prise de contact avec un espace **INFO-ÉNERGIE** de Champagne-Ardenne. 63.5% des personnes « ayant contacté l'EIE » ont engagé des travaux de rénovation assez lourds

LES EIE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Sophie BRASSEUR
Pôle d'Entreprises des Vieux Moulins
23 A rue André Dhôtel
08130 Attigny
Tél. 03 24 30 90 54
info.energie@ale08.org
Du lundi au vendredi :
Permanences téléphoniques de 9h à 12h et de 14h à 18h
Sur place ou sur RDV de 14h à 18h

Julien MATER
5 rue de Vaudidon
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 32 11 22 (standard : 03 24 32 79 23)
eie-pact08@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi de 14h à 18h (le matin sur RDV)

Agence Locale de l'Energie et du Climat

Judicaël MATHIEU
16 bvd Hippolyte Faure
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 91 81
jmathieu@comal-pact51.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
(vendredi : fermeture à 17h15)

Programme des animations des EIE de Février à Août 2015

Téléchargeable sur www.champagne-ardenne.ademe.fr/actualite

Karima BENSOU
Renaud HANS
Coralie MOIGNEAU
Espace Développement Durable INFO → ENERGIE (EDDIE)
2 rue Tronsson Ducoudray
51100 Reims
Tél. 03 26 35 37 13
eddie@reimsmetropole.fr
Du lundi au vendredi de 13h à 19h

COMAL-PACT 51

ARCAD Nord 52 Sud 51

Maud TELLIER
EIE SUD 51/NORD 52
105 rue Denis Mougeot
BP 99
52103 Saint-Dizier cedex
Tél. 03 25 94 97 77
infoenergie.arcad@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30

PACT de l'Aube

Loïc MOUGIN
21 rue Jean-Louis Delaporte
BP 50277
10006 Troyes cedex
Tél. 03 25 42 32 82 / 06 52 79 55 04
pact-10.mougin@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sauf le mercredi après-midi

ARCAD Sud 52

Olivier CATTOEN
EIE NORD 52
4 rue de Lorraine
52000 Chaumont
Tél. 03 25 03 02 70
eiechaumont.arcad@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Quelques thèmes abordés dans nos précédentes newsletters :

La réglementation thermique 2012 (n°1, Mai 2013) - **L'isolation** (n°2, Octobre 2013) - **Comment choisir une entreprise ?** (n°4, Juin 2014) - **Ce qui change en 2015** (n°6, Mars 2015)

Le réseau des Espaces **INFO-ÉNERGIE** en Champagne-Ardenne est soutenu par la Région Champagne-Ardenne et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) qui apportent aux 6 structures porteuses d'un Espace **INFO-ÉNERGIE**(EIE) une aide financière, technique et logistique. Une charte garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés. Les EIE sont des relais essentiels du Plan Climat Air Énergie Champagne-Ardenne, pour les particuliers. Les Espaces **INFO-ÉNERGIE** sont membres du réseau "rénovation info service". www.renovation-info-service.gouv.fr

Conception, réalisation : Maud TELLIER, Olivier CATTOEN
Les conseillers du réseau EIE Champagne-Ardenne
ADEME et Région Champagne-Ardenne

